DROITS D'URGENCE

L'ACCÈS AU DROIT EST UN DROIT

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## PÔLE VIE ASSOCIATIVE

2025



# SOMMAIRE


A PROPOS DE DROITS D'URGENCE ..... 4

A PROPOS DU PÔLE VIE ASSOCIATIVE ..... 5

LES CHIFFRES 2025 – PÔLE VIE ASSOCIATIVE ..... 6

LE DISPOSITIF BÉNÉVOLES ..... 7

- Les chiffres 2025 ..... 8
- Missions, recrutement et valorisation ..... 9
  - Mission 1 : Les permanences bénévoles généralistes ..... 11
    - Témoignages ..... 14
  - Mission 2 : Le projet jeunes ..... 16
    - Témoignages ..... 18
  - Mission 3 : L'appel au réseau ..... 20
- La formation des bénévoles ..... 21
- Les permanences bénévoles en quelques chiffres ..... 22

LE DISPOSITIF PARTENARIAT BARREAU DE PARIS SOLIDARITÉ ..... 24

- Les chiffres 2025 ..... 25
- Les permanences dans le Bus de la Solidarité ..... 26
- Les permanences à Médecins du Monde ..... 27
- Témoignage ..... 28

LE DISPOSITIF PRO BONO ..... 29

- Les chiffres 2025 ..... 30
- Les permanences Pro Bono et le mécénat de compétences ..... 31
- Les interventions de nos partenaires Pro Bono ..... 32
- Un nouveau partenariat ..... 38
- La formation des avocats et juristes Pro Bono ..... 39
- Témoignages ..... 40
- Les permanences Pro Bono en quelques chiffres ..... 42

BILAN DES PERMANENCES ET STATISTIQUES COMPARATIVES ..... 43

- Publics et domaines de droit rencontrés ..... 44
- Actions engagées ..... 46
- Permanences violences conjugales ..... 47
- Le bilan d'activité de 2020 à 2025 ..... 48

SOUTIENS FINANCIERS ..... 50

# À PROPOS DE DROITS D'URGENCE

Depuis 1995, Droits d'urgence combat toutes les formes d'exclusion par la défense et l'aide juridique que ses équipes apportent aux personnes rendues vulnérables, pour restaurer leurs droits. **Ainsi, elle agit pour la dignité de chacun et chacune dans une société plus juste**. En ce sens, nous dirigeons nos actions vers des publics divers : personnes sans abri et mal logées, personnes exilées, personnes de nationalité étrangère sans titre de séjour ou souhaitant le renouveler, mineur·es isolé·es, personnes âgées en perte d'autonomie ou publics plus jeunes (16 – 30 ans), personnes en perte d'emploi, femmes victimes de violences conjugales, personnes détenues, personnes atteintes de problématiques de santé mentale, personnes sans accès numérique, etc.

L'ADN de Droits d'urgence consiste, pour ses juristes, **à se rendre là où les personnes se trouvent** pour bénéficier de soins, d'un suivi social, d'un accueil ou encore d'un hébergement, en les accompagnant dans leurs démarches et leur parcours juridique. Parce que les difficultés vécues par ces personnes fragilisées par l'exclusion sont souvent nombreuses et interdépendantes, **nous priorisons la complémentarité des interventions sociales, médicales, juridiques et judiciaires.** Cette approche pluridisciplinaire permet de maximiser l'impact des différentes interventions au bénéfice des personnes suivies. Ainsi, nous aidons concrètement les personnes à faire valoir leurs droits, dans le cadre de procédures administratives (préfecture, tribunal, CAF, sécurité sociale, etc.) et/ou contentieuses (expulsion logement, du territoire, etc.).



## NOTRE MÉTHODE D'INTERVENTION : AGIR AU PLUS PRÈS DE L'EXCLUSION !

**Droits d'urgence est une association qui lutte contre l'exclusion sociale par l'accès au droit et l'accompagnement juridique des personnes en situation de vulnérabilité.**

Pour mener à bien cette mission Droits d'urgence se compose **d'une équipe de 50 salarié·es et s'organise en 6 pôles d'activités :** Pôle violences conjugales, Pôle Accès au droit et santé mentale, Pôle pénitentiaire, Pôle Accès au droit de la Ville de Paris, Pôle Relais d'accès au droit et Pôle Vie associative.

# À PROPOS DU PÔLE VIE ASSOCIATIVE

## L'ÉQUIPE

5 SALARIÉES
476 BÉNÉVOLES
83 AVOCATS ET
JURISTES BÉNÉVOLES

## LES DISPOSITIFS

DISPOSITIF BÉNÉVOLES
DISPOSITIF PRO BONO
DISPOSITIF PARTENARIAT
AVEC LE BARREAU DE PARIS
SOLIDARITÉ

Les 5 salariées sont en charge de la mise en place et de la coordination des différentes interventions volontaires et bénévoles.

Elles organisent également des formations à l'attention des bénévoles et volontaires, notamment en droit des étrangers, droit d'asile et sur l'accueil et l'orientation des victimes de violences conjugales, **afin de leur permettre de mettre à jour leurs connaissances avant d'intervenir auprès des usagères et usagers.**

Les bénévoles de Droits d'urgence ainsi que les avocat·es et juristes volontaires interviennent aux côtés des équipes permanentes de plusieurs façons :

- *Soit sur le terrain en participant aux permanences juridiques de façon régulière ;*
- *Soit de façon plus ponctuelle, en lien avec les différents pôles de Droits d'urgence (prise en charge de dossiers contentieux, accompagnements physiques, délivrance de formations, etc.).*

En complément, **Droits d'urgence peut compter sur les volontaires de ses cabinets partenaires** pour prêter main forte à nos actions dans le cadre du mécénat de compétences.

Grâce à l'investissement des équipes bénévoles, volontaires et salariées, **nous privilégions l'exécution de notre mission d'accès au droit in situ, en présentiel**, dans les locaux des structures associatives ou institutionnelles partenaires.

# À PROPOS DU PÔLE VIE ASSOCIATIVE

## LES CHIFFRES DE 2025

**3 DISPOSITIFS**

BÉNÉVOLES
PRO BONO
PARTENARIAT BPS*

**551**

PERMANENCES JURIDIQUES

## UNE GRANDE EQUIPE

Une coordinatrice du pôle Vie associative
Une juriste chargée du bénévolat
Deux juristes chargées du Pro Bono
Une juriste chargée du partenariat BPS
Deux stagiaires
476 bénévoles
83 juristes et avocats volontaires Pro Bono
10 cabinets d'avocat·es et 1 entreprise partenaires

**6517**

BÉNÉFICIAIRES

**32** LIEUX D'INTERVENTION

**1** PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

**6816**

ENTRETIENS MENÉS (DONT 1154 HORS BPS)

*Partenariat avec le Fonds de dotation du Barreau de Paris Solidarité

DROITS D'URGENCE
L'ACCÈS AU DROIT EST UN DROIT

LE DISPOSITIF BÉNÉVOLES

LE DISPOSITIF PARTENARIAT BPS

LE DISPOSITIF PRO BONO

# LE DISPOSITIF BÉNÉVOLES



# LE DISPOSITIF BÉNÉVOLES

## LES CHIFFRES 2025

**3 PROGRAMMES**

PERMANENCES BÉNÉVOLES
PROJET JEUNES
APPEL AU RÉSEAU

**12**

LIEUX D'INTERVENTION

**185**

PERMANENCES JURIDIQUES

**476 BENEVOLES**

151 ACTIFS
32 RECRUTÉS
1821,5 HEURES DE BÉNÉVOLAT

**400**

BÉNÉFICIAIRES

**484**

ENTRETIENS MENÉS EN PERMANENCE

**39**

INTERVENTIONS SUR APPEL AU RÉSEAU

# LE DISPOSITIF BÉNÉVOLES

## LES MISSIONS

Besoin de se sentir utile, envie de faire de nouvelles rencontres, de développer ses compétences ou de soutenir une cause qui nous est chère... Les raisons qui mènent au bénévolat sont nombreuses et précieuses pour les associations dont une partie des forces vives repose sur l'engagement volontaire.

Depuis sa création, Droits d'urgence peut compter sur le soutien de nombreux·ses professionnel·les du droit, en exercice (avocat·es, juristes, huissiers, etc.) ou en devenir (étudiant·es, jeunes diplomé·es), pour aller à la rencontre de ses bénéficiaires à l'occasion de permanences d'information juridique, administrative voire numérique, d'accompagnement et/ou d'orientation.

Dans une logique d'**aller vers**, les permanences sont implantées au sein de structures gérées par des **partenaires associatifs ou institutionnels**, accueillant des publics précaires et défavorisés. Elles sont organisées selon un calendrier fixe déterminé à l'avance avec chaque structure, et ont lieu de manière hebdomadaire, bimensuelle ou mensuelle.

L'engagement bénévole au sein de Droits d'urgence revêt trois formes principales et se décline ainsi en trois grandes catégories de missions :

### 1 PERMANENCES JURIDIQUES GÉNÉRALISTES

Les permanences d'information juridique généraliste sont confidentielles et animées en binôme avec un·e bénévole ou un·e salarié·e de l'association. Dans le cadre de ces permanences, les bénévoles donnent des informations, effectuent des recherches, des appels, écrivent des courriers, des recours, réalisent des démarches administratives, etc.

### 2 PROJET JEUNES

En 2025, dans le cadre de son projet jeunes, Droits d'urgence a continué à développer des actions (permanences spécialisées, ateliers de sensibilisation...) sur la thématique des amendes forfaitaires et demandes d'effacement de casier judiciaire. Celles-ci sont réalisées sur demande de nos partenaires dans une logique d'aller-vers.

### 3 APPEL AU RÉSEAU

Les bénévoles de Droits d'urgence peuvent, en lien étroit avec les salarié·es, participer à différents types d'actions par le biais de l'appel au réseau. Les salarié·es de Droits d'urgence peuvent ainsi saisir le réseau de bénévoles de l'association pour des prises en charge de contentieux, des formations, des accompagnements, des réponses à questions juridiques complexes...

# LE DISPOSITIF BÉNÉVOLES

## LE RECRUTEMENT ET LA VIE ASSOCIATIVE

En 2025, les recrutements de bénévoles ont pris la forme d'entretiens individuels d'une trentaine de minutes et ont été assurés par la coordinatrice du pôle Vie associative ou des salarié·es de l'équipe.

Ces **entretiens** sont l'occasion d'échanger avec les futurs bénévoles, tenir compte de leurs souhaits d'investissement, de leurs contraintes et de leurs disponibilités. En retour, ces temps permettent aux bénévoles de poser toutes leurs questions et d'obtenir des réponses précises et adaptées. À l'issue de ces entretiens, une orientation vers les dispositifs du pôle est assurée (permanences du Bus de la Solidarité, permanences juridiques généralistes ou inscription dans la base de données de notre réseau de professionnels).

Des **permanences d'observation** sont également systématiquement mises en place pour permettre aux nouveaux·elles bénévoles, avant tout engagement à Droits d'urgence, de mieux comprendre la réalité du terrain et de se familiariser avec nos activités. Enfin, la **communauté créée sur Whatsapp** permet des échanges entre bénévoles et favorise la communication avec l'équipe du Pôle vie associative. Droits d'urgence a dans ce contexte maintenu sa **dynamique associative** en organisant des évènements ponctuels auxquels ont été conviés les bénévoles, tels que la fête de l'été ou la fête de fin d'année.

### VALORISATION DU BÉNÉVOLAT

En 2025, **76 bénévoles** se sont investis sur les permanences juridiques généralistes, consacrant près de **732h** de leur temps à Droits d'urgence. Ce chiffre est en augmentation de 5 % par rapport à l'année 2024.

S'agissant **des actions sur le projet jeunes**, **6 bénévoles** ont accompagné les juristes salarié·es dans des permanences et ateliers de sensibilisation organisés, dédiant **43h** de leur temps au bénévolat avec Droits d'urgence.

Quant aux **activités du réseau**, **22 bénévoles** ont prêté main forte aux salarié·es de l'association. Ils ont effectué **275,5h** de bénévolat.

Les bénévoles de Droits d'urgence ont dédié 771 heures aux permanences du Bus de la Solidarité (cf. page 26). Enfin, **32 bénévoles ont été recruté·es** pour renforcer nos permanences juridiques au cours de l'année passée.

**Ainsi, en 2025, nous enregistrons un total de :**

**1821,5 HEURES DE BÉNÉVOLAT**

# LE DISPOSITIF BÉNÉVOLES

## LES PERMANENCES JURIDIQUES GÉNÉRALISTES

En 2025, Droits d'urgence a assuré des permanences juridiques généralistes dans 7 lieux différents, s'adressant à des publics variés.

### La Maison étudiante de Paris Bastille

La Maison étudiante est un service public de la Ville de Paris, mis gratuitement à disposition des étudiant·es parisien·nes, pour les accompagner dans leur vie étudiante et dans le développement de leurs projets (associatifs, entrepreneuriaux ou professionnels). Depuis 2022, Droits d'urgence tient une permanence juridique au sein des locaux de la Maison étudiante du 3e arrondissement (50, rue des Tournelles). Les inscriptions sont assurées par notre partenaire Cop1 Solidarités étudiantes.

La permanence a lieu **tous les 2e jeudis du mois et 4e vendredis du mois de 18h30 à 20h30**.

En 2025, **26 entretiens** ont été menés dans le cadre de **9 permanences,** auprès de **26 bénéficiaires**. **9 bénévoles** ont été affectés à ces permanences et ont réalisé **36h** de bénévolat dans ce cadre.

### Centre d'accueil de jour Bichat d'Emmaüs Solidarité

Le centre d'accueil de jour Bichat d'Emmaüs Solidarité est ouvert à tou·tes, il s'agit d'un centre d'accueil anonyme qui permet aux usager·ères de prendre une douche, laver leur linge ou simplement de discuter autour d'un café. Les usager·ères ont aussi la possibilité de rencontrer un·e travailleur·se social·e, un·e médecin et, si nécessaire, de demander un rendez-vous pour la permanence juridique organisée en partenariat avec Droits d'urgence.

La permanence a lieu **tous les mardis de 14h à 17h au 35, rue Bichat, 75010 Paris.**

En 2025, **35 permanences** ont été assurées et **64 entretiens** ont été menés dans ce cadre, pour **45 bénéficiaires**. **8 bénévoles** ont été affectés à ces permanences et ont effectué **147h** de bénévolat dans ce cadre.

# LE DISPOSITIF BÉNÉVOLES
## LES PERMANENCES JURIDIQUES GÉNÉRALISTES

### Le Bus des femmes

Le Bus des femmes est un dispositif créé dans les années 1990 à destination des **personnes prostituées** en Île-de-France. Dans un souci de lutter contre l'exclusion, les violences et les discriminations, et pensé comme un lieu ressource et d'accès aux droits, il est aménagé pour accueillir, informer et aider les personnes dans leurs démarches administratives, médicales ou sociales par exemple.

Cette permanence est l'une des premières coordonnées par Droits d'urgence. Compte-tenu de la spécificité des publics rencontrés, les entretiens juridiques durent souvent plus d'une heure et les personnes viennent accompagnées du·de la travailleur·se social·e en charge du suivi de leur situation. S'agissant de cette permanence, le droit des étrangers est assez minoritaire.

La permanence est assurée **un mercredi par mois, de 14h à 16h30** au siège de l'association situé au **58, rue des Amandiers, 75020 Paris**.

En 2025, **9** permanences y ont été organisées et **22 entretiens** ont été menés, auprès de **20 bénéficiaires. 3 bénévoles** ont été affectés à ces permanences et ont effectué **36h** de bénévolat dans ce cadre.

### Centre social et culturel de la Maison du Bas Belleville

Le centre social est situé au croisement de 4 arrondissements parisiens (10e, 11e, 19e et 20e), en plein cœur du quartier de Belleville. Ce **centre socio-culturel** est ouvert à tou·tes les habitant·es du quartier qui peuvent venir pour participer à une activité, proposer un projet, demander des renseignements ou un soutien, ou tout simplement discuter et se rencontrer.

La permanence juridique généraliste a lieu **deux fois par mois,** sur rendez-vous, **le vendredi de 10h à 12h30 au 5, rue Tourtille, 75020 Paris.** Cette permanence est ouverte à tou·tes les résident·es du quartier confronté·es à des problématiques juridiques, dans tout domaine de droit.

En 2025, **18 permanences** y ont été organisées et **35 entretiens** ont été menés auprès de **28 bénéficiaires. 9 bénévoles** ont été affectés à ces permanences et ont effectué **72h** de bénévolat dans ce cadre.

# LE DISPOSITIF BÉNÉVOLES

## LES PERMANENCES JURIDIQUES GÉNÉRALISTES

### Le Secours populaire

Cette permanence a lieu **tous les samedis, de 10h00 à 12h30 au 6, passage Ramey, 75018 Paris**, au sein du centre d'accueil et de domiciliation. Cette permanence, qui s'adresse prioritairement aux personnes à la rue et sans hébergement fixe, fait partie des premières permanences organisées par l'association. Entre 8 et 10 personnes sont reçues chaque samedi lors de cette permanence. Les usager·ères prennent directement rendez-vous à l'accueil du Secours populaire pour la permanence juridique, sans passer par un·e travailleur·euse social·e.

Chaque semaine, deux permanences sont organisées au Secours populaire, simultanément, **mobilisant ainsi 4 bénévoles**.

En 2025, **88 permanences** y ont été organisées et **270 entretiens** ont été menés auprès de **215 bénéficiaires**. **36 bénévoles** ont été affectés à ces permanences et ont effectué **387h** de bénévolat dans ce cadre.

### Association pour le Logement des Jeunes Travailleurs (ALJT)

Depuis 1956, l'ALJT, par l'accès au logement des jeunes, promeut la cohésion sociale et contribue à l'égalité des chances. L'association loge et accompagne annuellement plus de 12000 jeunes âgé·es de 18 à 32 ans en proposant 8 300 logements (individuels, couples ou monoparentaux) dans 8 départements franciliens.

Droits d'urgence assure **deux permanences juridiques généralistes par mois**, réparties entre les **18e et 19e** arrondissement en quartiers politiques :

- Le **2e mercredi du mois** de 19h à 21h15 au 148 POISSONNIERS, situé au 148 rue des Poissonniers, 75018 Paris
- Le **4e mercredi du mois**, de 19h à 21h15 à la résidence LABOIS ROUILLON, située au 3, rue Labois Rouillon, 75019 Paris.

En 2025, **16 permanences** ont été organisées et **33 entretiens** ont été menés auprès de **32 bénéficiaires. 11 bénévoles** ont été affectés à ces permanences et ont effectué **58h** de bénévolat dans ce cadre.

## TÉMOIGNAGE DE L'ASSOCIATION ALJT

*Nous sommes très satisfaits du déploiement et du bon déroulement de ces permanences, une appréciation largement partagée par les jeunes accompagnés. Les créneaux proposés sont, dans la grande majorité des cas, entièrement réservés, ce qui témoigne à la fois d'un besoin important et de l'intérêt porté à ce dispositif.*

*Face à des besoins importants et à des démarches administratives souvent complexes, ce dispositif constitue un appui essentiel pour les jeunes accompagnés La forte mobilisation des bénéficiaires, la qualité du partenariat avec l'association Droits d'Urgence et l'adaptation continue de l'organisation permettent d'envisager la poursuite de ces permanences afin de répondre durablement aux besoins identifiés.*

## TÉMOIGNAGE DE DOMINIQUE, BÉNÉVOLE

*Depuis trois ans, je suis juriste bénévole à l'accueil Emmaüs Bichat. Cette structure accompagne les personnes sans domicile. Mon rôle est d'expliquer le droit simplement, d'aider à comprendre les documents officiels, comme les décisions de refus de demande d'asile, de remplir les demandes d'aide juridictionnelle...*

*J'aime particulièrement cette mission car je travaille en lien avec l'équipe permanente : elle oriente le public vers la permanence juridique de Droits d'urgence, elle prend le relais lorsque la problématique n'est pas d'ordre juridique.*

*Ce suivi régulier est essentiel car il permet d'apporter, à mon échelle, une information juridique utile aux démarches des personnes accompagnées.*

## PROJET JEUNES : NOS ACTIONS

Outre les permanences généralistes à destination des jeunes, au sein de foyers jeunes travailleurs (18e et 19e) et à la maison de l'initiative étudiante Bastille, évoquées ci-dessus, Droits d'urgence mène des **actions spécifiques sur le sujet des amendes forfaitaires et demandes d'effacement de casier judiciaire, à destination des jeunes issus des quartiers populaires et prioritaires de la ville.**

Ce projet s'inscrit dans une démarche d'aller-vers et de co-construction avec les partenaires de terrain. Il regroupe trois types d'action :

1

**PERMANENCES JURIDIQUES SPÉCIALISÉES**

*Pour les jeunes, sur la thématique des amendes forfaitaires et du casier judiciaire*

2

**ATELIERS DE SENSIBILISATION**

*Pour les professionnels de terrain qui accompagnent les jeunes*

3

**EVÈNEMENTS DE SENSIBILISATION**

*Pour les jeunes de 16 à 25 ans et les professionnels qui les accompagnent*

En 2025, plusieurs évolutions ont marqué ce projet. Initialement ouverts aux jeunes et aux professionnel·les, les ateliers de sensibilisation ont été recentrés exclusivement sur les professionnel·les. En effet, il est apparu que les jeunes participaient peu à ces ateliers, tandis que les professionnel·les en faisaient une demande forte. Ces temps collectifs leur permettent en effet d'acquérir des connaissances directement mobilisables dans leur accompagnement des jeunes.

Ainsi, les professionnel·les sont mieux **outillés pour soutenir les jeunes**. Cette approche s'avère par ailleurs plus efficace, permettant à Droits d'urgence de concentrer ses permanences juridiques sur les situations individuelles complexes rencontrées par les jeunes. De plus, Droits d'urgence a mis en place un **outil de suivi et de mesure d'impact** avec le soutien d'Impact Track.

En 2025, l'action de Droits d'urgence s'est déployée à travers **10 permanences et 34 entretiens** menés au sein de structures partenaires clés : FJFV 12e, CPA Oudiné 13e, CPA Mathis 19e, CPA Benziane 15e, Mission Locale site Est 19e et Maison du Bas Belleville.

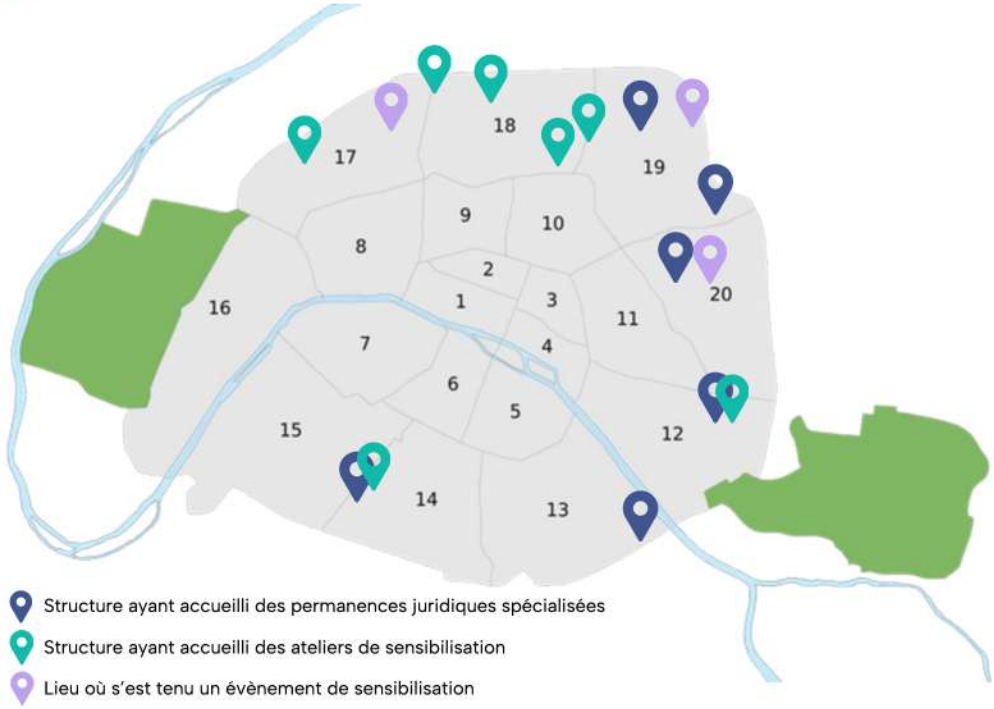
Parallèlement, **9 ateliers de sensibilisation** ont été organisés dans autant de lieux différents, permettant d'informer et d'outiller **156 professionnel·les et jeunes** sur les questions liées aux amendes forfaitaires et à l'effacement du casier judiciaire.

En outre, la participation à **3 événements de sensibilisation a permis de toucher 189 bénéficiaires** supplémentaires. Enfin, **6 bénévoles** se sont investis dans ces missions, totalisant **43 heures** de bénévolat.

# LE DISPOSITIF BÉNÉVOLES

## LE PROJET JEUNES

### NOS LIEUX D'INTERVENTION




### NOS PARTENAIRES DE TERRAIN

En 2025, nous pouvons compter sur le soutien de nombreux **partenaires opérationnels** pour développer nos actions à destination des jeunes :

- L'association de la fondation étudiante pour la Ville (AFEV)
- Cop1 Solidarités étudiantes
- L'Association pour le Logement des Jeunes Travailleurs (ALJT)
- La Maison étudiante (Bastille - 03e)
- Le Centre Paris Anim' Oudiné (CPA Oudiné - 13e)
- La RJD 13 (13e)
- Arc-Ea
- La Fondation Jeunesse Feu Vert (12e et 20e)
- La mission locale
- Le Plan Régional d'insertion pour la Jeunesse (PRIJ)
- Les équipes de développement local des 13e, 17e, 18e et 20e arrondissements
- Le centre social Pouchet (17e)
- Le centre social Cefia (17e)
- Association de prévention spécialisée TVAS 17 (17e)
- La Maison du Bas Belleville (20e)
- EPE Saint Bruno (18e)



# "AMENDES INJUSTIFIÉES ET MAJORÉES : DES STRUCTURES ESSAIENT D'ACCOMPAGNER LES JEUNES ENDETTÉS"

EXTRAIT DE L'ARTICLE DE STREETPRESS PARU LE 25 AVRIL 2025*



# LE DISPOSITIF BÉNÉVOLES
## TÉMOIGNAGES DU PROJET JEUNES

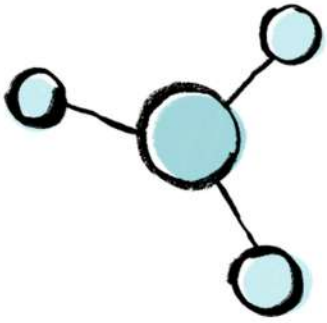
*En Ile-de-France, certains jeunes sont multi-verbalisés de manière peu justifiée. Des montants qui atteignent parfois des dizaines de milliers d'euros. (...) Des associations, structures jeunesses, juristes, éducateurs tentent d'accompagner les jeunes concernés dans les démarches pour supprimer les majorations, obtenir un échéancier dans les remboursements ou contester les faits reprochés. (...) Les interrogés par StreetPress et la Défenseure des droits constatent toujours les mêmes faits reprochés : tapage nocturne pour des faits parfois dans l'après-midi, dépôts de déchets pour plusieurs personnes à la même heure – à croire qu'ils sortent leurs poubelles tous ensemble –, des crachats par terre ou des infractions routières. Ismael, travailleur chez Monoprix, explique avoir reçu des amendes "à des endroits où je ne suis pas allé". À Argenteuil, par exemple, les noms des verbalisés étaient orthographiés différemment pour des amendes au même moment, preuves selon eux qu'ils n'avaient pas été contrôlés sur le moment et qu'un agent s'était grossièrement souvenu de leur identité. (...) "Partout on nous raconte les mêmes histoires", résume Alexiane, coordinatrice vie associative à Droits d'Urgence. L'association agit en faveur de l'accès au droit des personnes en situation d'exclusion sociale et de vulnérabilité. "Parfois, tu vas à ta boîte aux lettres, tu ouvres et tu en as cinq, six, sept... Tu reçois tout en bloc", raconte Chamas, désabusé. (...) Les structures se tiennent disponibles pour répondre aux demandes des acteurs associatifs et proposent aussi des permanences juridiques dans des centres ou associations de plusieurs arrondissements parisiens. « On privilégie l'approche des professionnels comme les éducateurs avant d'intervenir, parce que nous n'avons pas le lien de confiance qu'ils ont », fait savoir Alexiane de Droits d'urgence.*

*Lien de l'article : https://www.streetpress.com/1745571459-amendes-injustifiees-majorees-police-structures-accompagner-jeunes-ldh-associations-quartiers-populaires/

## L'APPEL AU RÉSEAU

Lorsque les équipes salarié·es de Droits d'urgence ne sont pas en mesure d'assurer le suivi d'un·e usagèr·e, notamment en cas de contentieux, de besoins d'accompagnement, de formation ou de questions juridiques particulièrement techniques, elles peuvent **mobiliser en interne un pôle de professionnel·les du droit bénévoles, via la procédure dite de « l'appel au réseau »**.

Ce réseau est principalement composé d'avocat·es et de juristes spécialisé·es en droit des étrangers, droit de la famille, droit pénal, droit immobilier et droit du logement. D'autres professionnel·les du droit, tels que des huissiers, peuvent également être sollicité·es pour intervenir bénévolement.



*Au total, 42 appels au réseau ont été formulés par les équipes salariées de Droits d'urgence en 2025, dont 39 ont reçu une réponse favorable, soit un taux de satisfaction de 93 %.*

En 2025, **16 dossiers contentieux** ont été pris en charge dans ce cadre. Par ailleurs **4 questions juridiques** ont pu être traitées grâce à cette procédure, et **14 demandes de formation** ont également trouvé une réponse.

## LA FORMATION DES BÉNÉVOLES

Les formations délivrées par Droits d'urgence à ses bénévoles se concentrent sur les **thématiques de droit rencontrées majoritairement lors des permanences**, en particulier autour du droit des étrangers. Elles permettent aux bénévoles d'intervenir en binôme (entre bénévoles ou aux côtés d'un·e juriste salarié·e de l'association) sur les permanences juridiques qui sont organisées par le pôle Vie associative.



Chaque nouvel·le arrivant·e, peu importe son niveau de connaissances théoriques initial, bénéficie d'un **cycle complet de 4 formations**. Elles permettent par ailleurs, outre l'apport indispensable de connaissances théoriques, de les **préparer au travail d'écoute, d'information juridique, de suivi juridique et administratif, et de prise en charge spécifiques** que requièrent les demandes des personnes que nous accompagnons.

La formation des bénévoles est assurée par des **juristes salarié·es** de Droits d'urgence tout au long de l'année. Les formations portent sur **a)** l'entrée et le séjour des étrangers, **b)** les mesures d'éloignement et les voies de recours, **c)** le droit d'asile et **d)** les violences conjugales : repérer, accueillir et orienter les victimes. En 2025, une formation supplémentaire a été organisée sur la thématique des amendes forfaitaires et de l'effacement du casier judiciaire.

- DROIT DES ÉTRANGERS — 4 FORMATIONS
- VIOLENCES CONJUGALES : REPÉRER, ACCUEILLIR ET ORIENTER LES VICTIMES — 2 FORMATIONS
- DROIT D'ASILE — 2 FORMATIONS
- AMENDES FORFAITAIRES — 1 FORMATION

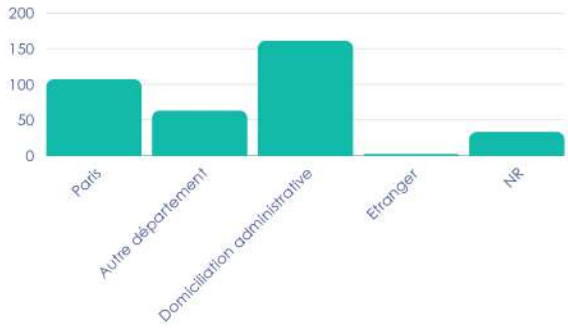
En 2025, **9 journées de formation** ont été organisées et ont permis de former **58 bénévoles**. Le **taux moyen annuel de satisfaction** des bénévoles formé·es pour l'ensemble des formations est de **98,7%**.

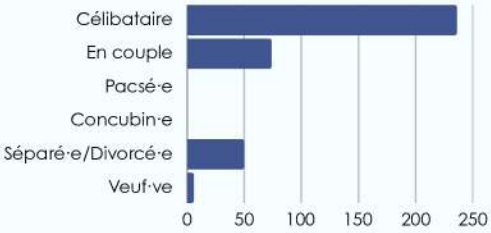
# LE DISPOSITIF BÉNÉVOLES

## LES PERMANENCES BÉNÉVOLES EN QUELQUES CHIFFRES*

**67 %**

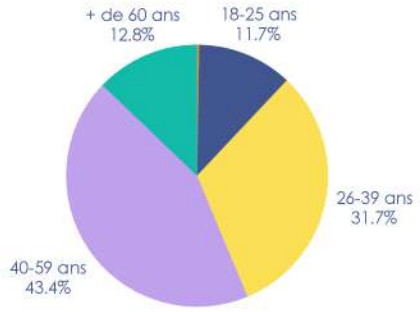
des personnes reçues lors des permanences d'information juridique sont des hommes.



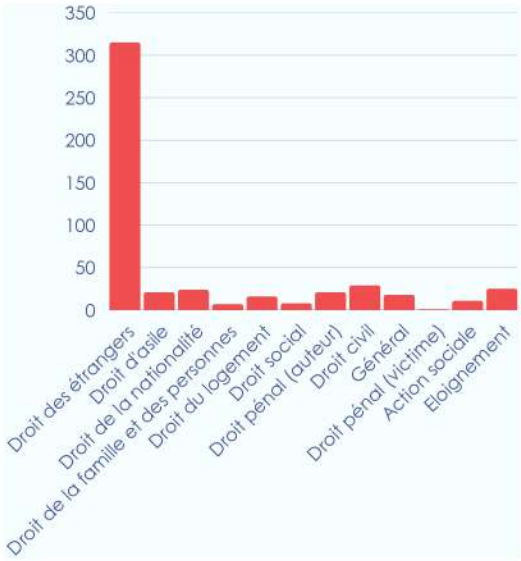




Comme en 2023 et 2024, près de 64% des personnes rencontrées sont célibataires.

Sur la totalité des personnes reçues, 93% sont de nationalité extra européenne.
Parmi elles, 37% se trouvent en situation régulière sur le territoire français. Ce chiffre continue d'être en augmentation par rapport à 2023 et 2024.




S'agissant des problèmes de droit rencontrés, près de 78% des demandes sont relatives au droit des étrangers au sens large (séjour, éloignement, asile et nationalité), en baisse de 5 points par rapport à 2024.
En moyenne, le nombre de démarches réalisées par personne est de 1,8.




*Hors permanences du partenariat BPS et Projet Jeunes

# LE DISPOSITIF BÉNÉVOLES

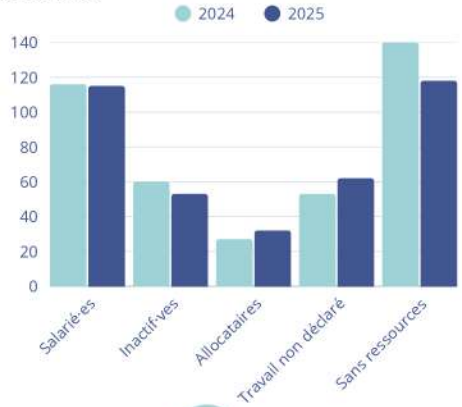
## ANALYSE COMPARATIVE AVEC LES CHIFFRES DE 2024

L'activité demeure globalement stable entre 2024 et 2025, avec une légère hausse du nombre d'entretiens rapporté au nombre de personnes reçues, ce qui témoigne d'une augmentation des situations suivies dans la durée et des personnes revues.

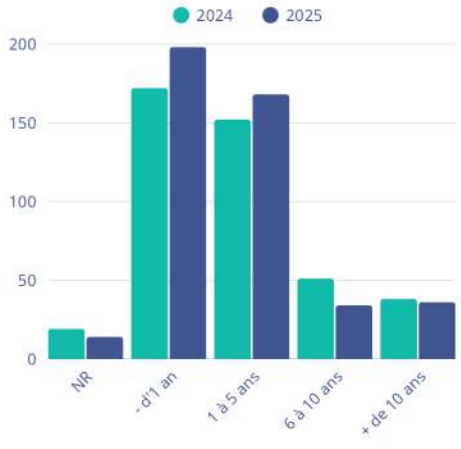



On observe également une relative stabilité dans le profil des personnes reçues. On note toutefois une légère diminution de la part des personnes sans ressources, ainsi qu'une augmentation modérée des travailleurs non déclarés et des allocataires.

Ainsi, en 2025, 30 % d'entre elles déclarent une activité professionnelle (salariat, emploi précaire ou stage), tandis que 31 % ne disposent d'aucune ressource.




Par ailleurs, la nature et la durée des difficultés juridiques rencontrées par les bénéficiaires demeurent globalement stables, bien qu'une légère hausse soit observée parmi les personnes confrontées à des difficultés depuis moins d'un an.



LE DISPOSITIF BÉNÉVOLES

LE DISPOSITIF PARTENARIAT BPS

LE DISPOSITIF PRO BONO

# LE DISPOSITIF PARTENARIAT BARREAU DE PARIS SOLIDARITÉ

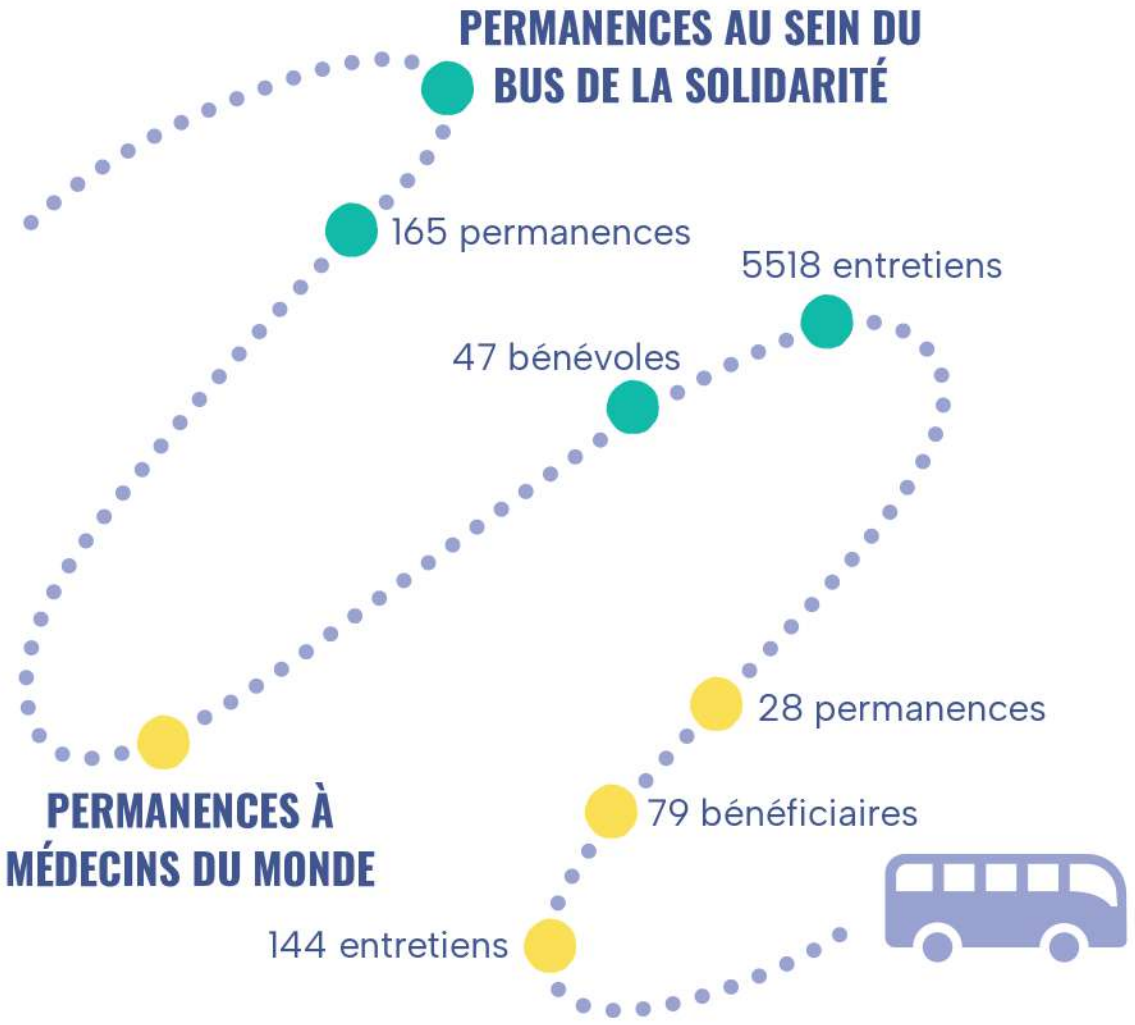


# LE DISPOSITIF PARTENARIAT BARREAU DE PARIS SOLIDARITÉ

## LES CHIFFRES

2 PROGRAMMES

6 LIEUX D'INTERVENTION




## 5597 BÉNÉFICIAIRES

# LE DISPOSITIF PARTENARIAT BARREAU DE PARIS SOLIDARITÉ




## LES PERMANENCES DANS LE BUS DE LA SOLIDARITÉ

Le Bus de la Solidarité est un dispositif d'accueil sans rendez-vous, co-coordonné par Droits d'urgence et le Barreau de Paris Solidarité. Dans le cadre des **permanences généralistes organisées cinq jours par semaine aux portes de Paris**, l'association mobilise des juristes bénévoles afin d'assurer l'accueil des usager·es et le bon déroulement des permanences.

En **binôme ou en trinôme,** avec d'autres bénévoles, un·e stagiaire ou une salarié·e, les intervenant·es assurent l'accueil, l'enregistrement des usager·es et leur orientation vers les avocat·es bénévoles présent·es à bord du Bus. En cas de situation urgente, notamment en matière de droit des étrangers, Droits d'urgence peut également être amené à intervenir directement afin d'apporter une première réponse juridique.

Les permanences se tiennent dans les 13e, 14e, 17e, 18e et 20e arrondissements de Paris, du lundi au jeudi de 17h à 20h, ainsi que le samedi de 10h à 13h. L'accueil des permanences du samedi est entièrement assuré par les bénévoles de l'association tandis que le reste de la semaine, un·e salarié·e et/ou un·e stagiair·e est présente en appui.

Par ailleurs, Droits d'urgence assure la gestion et la mise à jour de la documentation juridique disponible à bord du Bus et élabore des fiches pratiques à destination des intervenants, contribuant ainsi à la qualité de l'information délivrée aux usager·es.




En 2025, **165 permanences généralistes** ont été assurées et ont permis d'accueillir, conseiller et/ou orienter **5518 usagères et usagers, un chiffre stable par rapport à 2024.**

S'agissant des bénévoles, **47** étaient affectés à ces permanences et **771 heures** de bénévolat ont été effectuées dans ce cadre.

# LE DISPOSITIF PARTENARIAT BARREAU DE PARIS SOLIDARITÉ

## LES PERMANENCES À MÉDECINS DU MONDE

Une fois par semaine, une permanence juridique spécialisée en droit des personnes étrangères et en droit d'asile a lieu à Médecins du Monde. Ces permanences sont assurées par la juriste coordinatrice du partenariat, en binôme avec un·e avocat·e bénévole. La juriste coordinatrice est en charge du suivi des dossiers. Lorsqu'une intervention contentieuse est nécessaire, les avocat·es ont la possibilité de représenter les usagères et usagers.

Ces permanences s'inscrivent dans le cadre de la permanence médicale de la veille sanitaire et des permanences psychologiques et psychiatriques, qui proposent des soins aux personnes en situation de souffrance psychique.

En 2025, **28 permanences** ont été assurées à Médecins du Monde.

Au cours de ces permanences, **144 entretiens ont été réalisés**, un niveau stable par rapport à 2024. Ils ont permis d'accompagner **79 personnes**, un chiffre également comparable à celui de l'année précédente.

## TÉMOIGNAGE DE NAFIA BÉNÉVOLE AU BUS DE LA SOLIDARITÉ

*Mon expérience en tant que bénévole au Bus de la Solidarité à Droits d'urgence m'a permis de rencontrer des personnes aux parcours très différents, souvent dans des situations difficiles, et de voir à quel point une écoute attentive ou une simple discussion peut faire une vraie différence dans le quotidien.*

*J'ai beaucoup apprécié participer au Bus et pouvoir guider les personnes qui viennent dans leur démarches juridiques. C'est un vrai plaisir de pouvoir contribuer aux actions de cette organisation et de participer à des projets qui ont du sens. Je suis heureuse de faire partie de cette belle aventure solidaire et j'ai hâte de continuer.*

DROITS D'URGENCE
L'ACCÈS AU DROIT EST UN DROIT

LE DISPOSITIF BÉNÉVOLES | LE DISPOSITIF PARTENARIAT BPS | LE DISPOSITIF PRO BONO

# LE DISPOSITIF PRO BONO



# LE DISPOSITIF PRO BONO

## LES CHIFFRES

**83** AVOCATS ET JURISTES VOLONTAIRES

**10** CABINETS D'AVOCATS

**1** ENTREPRISE PARTENAIRE

**535** HEURES DÉDIÉES

**12** LIEUX D'INTERVENTION

**1** UNE PERMANENCE JURIDIQUE HEBDOMADAIRE TÉLÉPHONIQUE

**520** BÉNÉFICIAIRES

**674** ENTRETIENS MENÉS

**173** PERMANENCES JURIDIQUES

# LE DISPOSITIF PRO BONO

## LES PERMANENCES PRO BONO ET MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

En 2012, Droits d'urgence a développé une nouvelle branche de son activité par la mise en place de **conventions de partenariat avec des cabinets d'avocat·es** dans le cadre de leurs engagements Pro Bono. En 2025, **un nouveau partenariat** a été mis en place avec le cabinet Arsène Taxand.

Dans ce cadre, Droits d'urgence propose à ses partenaires, au travers de cet ADN commun partagé qu'est le droit, de fédérer leurs équipes en les associant à la création de permanences juridiques visant à lutter contre la précarité et l'exclusion. En venant à la rencontre de nos bénéficiaires et des professionnels médico-sociaux avec lesquels nous travaillons, les équipes d'avocat·es et juristes volontaires **contribuent au renforcement des actions de Droits d'urgence sur le terrain**.

Les permanences juridiques sont créées **en lien** avec les **cabinets d'avocats, GPJ** et les **structures associatives**, principalement, qui nous sollicitent (Emmaüs Solidarité, Restos du Cœur, Armée du Salut, etc.). Ensemble, les parties déterminent le calendrier et les modalités d'intervention des avocat·es et juristes volontaires et de la juriste salarié·e de Droits d'urgence qui les accompagne systématiquement. Cette dernière ainsi qu'un·e référent·e désigné·e au sein du cabinet ou de l'entreprise, coordonnent l'organisation des permanences tout au long de l'année. ***In situ*, chaque permanence permet de recevoir sur rendez-vous 3 à 4 usagers en moyenne**, accompagné·es d'un·e professionnel·le du secteur médico-social. Les situations rencontrées font l'objet, lorsque nécessaire, d'un travail de recherches ou de suivi assuré par la juriste de Droits d'urgence en collaboration avec les avocat·es ou les juristes ayant assisté·es à la permanence.

Grâce à ces partenariats, reconduits annuellement avec chaque cabinet et entreprise, **Droits d'urgence intervient en 2025 dans 13 lieux** : à l'Hôpital Lariboisière, à la Péniche du Cœur (Restos du Cœur), à la Cité du Refuge – Centre Espoir de la Fondation Armée du Salut, dans les centres d'hébergement d'Emmaüs Solidarité (CHU/CHRS) Goncourt, Jarry, Faubourg Saint Denis, Laumière, Pereire et Tlemcen, Louise Labé de la Halte Aide aux Femmes Battues, ainsi qu'au sein du 70 Barbès (Association pour l'Accompagnement, Mieux-être et Logement des Isolés). Des rendez-vous ont par ailleurs été fixés au sein d'un cabinet partenaire et une permanence téléphonique est tenue de façon hebdomadaire.

**10 cabinets d'avocat·es** et **1 assureur spécialisé en protection juridique** sont partenaires de l'association.

# LE DISPOSITIF PRO BONO

## LES INTERVENTIONS DE NOS PARTENAIRES PRO BONO

En 2025, l'intervention des avocat·es et juristes volontaires a permis à Droits d'urgence d'assurer **674 entretiens** dans le cadre de **173 permanences juridiques** permettant d'informer **520 personnes** sur leurs droits.

Au total, **83 juristes et avocat·es partenaires** ont dédié **535 heures** aux actions de Droits d'urgence.

### Partenariat avec le cabinet Latham & Watkins

Depuis plus de 10 ans, le **cabinet Latham & Watkins** soutient les actions de Droits d'urgence et accompagne ses juristes sur le terrain. Il est le premier partenaire Pro Bono de l'association. Grâce à l'engagement des avocat·es volontaires du cabinet, **38 entretiens** ont été assurés en 2025 auprès de **30 usagers**, dans le cadre de **17 permanences juridiques** au sein de l'hôpital Lariboisière et de la Péniche du Cœur. **8 avocats distincts** se sont mobilisés sur les différentes permanences. **34 heures** de travail ont été dédiées par les avocat·es à Droits d'urgence.

LATHAM&WATKINS

### 1 PERMANENCE DE L'HÔPITAL LARIBOISIÈRE

La permanence juridique a lieu **un mercredi par mois de 14h30 à 17h30, au 2, rue Ambroise Paré, 75010 Paris** au sein de l'hôpital Lariboisière. Les personnes reçues en permanence sont des usagères et usagers suivis dans un des services de l'hôpital, généralement en ambulatoire, et orientés par les travailleuses et travailleurs sociaux de tous les services de l'hôpital.

En 2025, **14 entretiens** ont été menés auprès de **12 usager·es**, dans le cadre de **10 permanences juridiques**. Les avocat·es ont dédié **20 heures** de travail à Droits d'urgence.

### 2 PERMANENCE DE LA PÉNICHE DU COEUR RESTOS DU COEUR

Cette permanence a été créée en juin 2021, en partenariat avec les Restos du Cœur.

La Péniche du Cœur est un centre d'hébergement d'urgence (CHU) qui accueille des hommes majeurs sans abri ou brutalement confrontés à une absence de logement. **Un mercredi après-midi par mois, entre 14h30 et 17h30**, la permanence est ouverte aux hommes hébergés dans ce centre et se situe dans le **5e arrondissement de Paris, Quai Saint-Bernard.**

En 2025, **24 entretiens** ont été réalisés auprès de **18 usager·es** dans le cadre de **7 permanences juridiques**. Les avocat·es ont dédié **14 heures** de travail à Droits d'urgence.

# LES INTERVENTIONS DE NOS PARTENAIRES PRO BONO

## Partenariat avec le cabinet Ashurst

Le **cabinet Ashurst** est le 2e partenaire Pro Bono historique de Droits d'urgence. Depuis une dizaine d'années, les avocat·es volontaires du cabinet Ashurst interviennent aux côtés de Droits d'urgence, actuellement au sein du Centre d'hébergement et de réinsertion sociale Louvel Tessier d'Emmaüs Solidarité (« **CHRS Goncourt** »), situé **rue Louvel Tessier dans le 10e arrondissement de Paris.** Ces lieux assurent l'accueil et l'hébergement en visant l'accès à l'autonomie des personnes.

Ashurst

Ce centre accueille une cinquantaine de personnes, femmes et hommes, avec pour mission de les accompagner et les aider à se réinsérer. Un **jeudi après-midi par mois, de 14h30 à 17h30**, la permanence juridique est ouverte aux personnes hébergées au sein du centre. Elles sont orientées vers la permanence par les travailleur·euses sociaux·ales.

En 2025, **35 entretiens** au bénéfice de **24 usager·es** ont été réalisés dans le cadre de **10 permanences juridiques**. Les avocat·es ont dédié **22 heures** de travail à Droits d'urgence dans le cadre de **11 interventions** disctinctes.

## Partenariat avec le cabinet Bredin Prat

Les avocat·es volontaires du **cabinet Bredin Prat** interviennent aux côtés de Droits d'urgence au sein de la Cité du Refuge – Centre Espoir de la Fondation de l'Armée du Salut, **situé au 12, rue Cantagrel dans le 13e arrondissement de Paris.** La permanence juridique a lieu **tous les 15 jours, le jeudi, de 14h30 à 17h30**.

BREDIN PRAT

La Cité de refuge a pour vocation d'accueillir des personnes en difficulté tout en leur offrant une structure pour se reconstruire et la possibilité d'accéder à différents types de dispositifs d'insertion par l'emploi. Elle comprend un centre d'hébergement de 300 places.

En 2025, **77 entretiens** ont été réalisés au bénéfice de **52 usager·es**, dans le cadre de **19 permanences juridiques**. Les avocat·es ont dédié **50 heures** de travail dans le cadre de **21 interventions** distinctes sur les permanences. Ils ont également dédié **8 heures** de mécénat de compétences pour Droits d'urgence.

# LES INTERVENTIONS DE NOS PARTENAIRES PRO BONO



## Partenariat avec le cabinet GIDE

Les avocat·es volontaires du cabinet GIDE sont intervenu·es aux côtés de Droits d'urgence au sein du centre d'hébergement d'urgence d'Emmaüs Solidarité, rue Jarry (3, rue Jarry, 75010 Paris – « CHU Jarry »), puis à compter de septembre 2025, au **Centre d'hébergement d'urgence Faubourg Saint Denis (64 rue du Faubourg St Denis, 75010 Paris)** Ce centre accueille plus d'une centaine de personnes en situation de vulnérabilité avec pour mission de les accompagner et les aider à se réinsérer.

GIDE PRO BONO

La permanence de Droits d'urgence a lieu un **mercredi tous les deux mois,** de 9h30 à 11h30.

En 2025, **15 entretiens** ont été réalisés auprès de **15 usager·es**, dans le cadre de **6 permanences juridiques**. Les avocats ont dédié **20 heures** de travail à Droits d'urgence dans le cadre de **10 interventions** distinctes.



## Partenariat avec le cabinet Hogan Lovells

Hogan Lovells

Les avocat·es volontaires du **cabinet Hogan Lovells** interviennent aux côtés de Droits d'urgence au sein du centre d'hébergement d'urgence d'Emmaüs Solidarité, rue Jarry **(3, rue Jarry, 75010 Paris – « CHU Jarry »)**, puis à compter de septembre 2025, au Centre d'hébergement d'urgence Faubourg Saint Denis, en complémentarité avec le cabinet Gide.

La permanence de Droits d'urgence a lieu **un mercredi tous les deux mois, de 9h30 à 11h30.**

En 2025, **11 entretiens** au bénéfice de **11 usager·es** ont été réalisés dans le cadre de **4 permanences juridiques**. Les avocat·es ont dédié **14 heures** de travail à Droits d'urgence dans le cadre de **5 interventions** distinctes.

# LES INTERVENTIONS DE NOS PARTENAIRES PRO BONO

## Partenariat avec le cabinet Orrick, Herrington & Sutcliffe

Depuis 2019, **les avocat·es volontaires du cabinet Orrick** interviennent aux côtés de Droits d'urgence au sein du **Centre d'hébergement d'urgence Pereire** – « CHU Pereire », situé au **71, Boulevard Pereire dans le 17e arrondissement de Paris**. La permanence a lieu **deux mardis par mois, de 9h30 à 12h30.**

Le centre d'hébergement accueille des personnes en situation de grande précarité, isolées ou en couple. La permanence est ouverte aux résident·es du centre.

En 2025, **83 entretiens** au bénéfice de **60 usager·es** ont été réalisés dans le cadre de **19 permanences juridiques**. Les avocat·es ont dédié **54 heures** de travail à Droits d'urgence dans le cadre de 27 interventions distinctes. A l'instar de l'année précédente, ce **partenariat enregistre le plus grand nombre d'entretiens réalisés sur l'année 2025**, hors ligne téléphonique.

## Partenariat avec le cabinet Willkie Farr & Gallagher

Le partenariat entre Willkie Farr et Gallagher et Droits d'urgence a débuté en février 2024. Deux fois par mois les avocat·es du cabinet **Willkie Farr & Gallagher** accompagnent les salarié·es de Droits d'urgence lors d'entretiens juridiques. Ceux-ci se sont tenus au sein du « 70 Barbès », une structure inter-associative du 18e arrondissement jusqu'en février 2025, puis au sein du **CHRS Tlemcen, situé au 31 rue de Tlemcen, 75020 Paris.**

Ce centre d'hébergement géré par Emmaüs Solidarité est dédié à l'accueil de familles et possède aujourd'hui **77 places d'hébergement**.

En 2025, **66 entretiens** ont été réalisés auprès de **57 usagers** dans le cadre de **19 permanences juridiques**. Les avocat·es ont dédié **32 heures de travail** à Droits d'urgence dans le cadre de **16 interventions** distinctes.

# LES INTERVENTIONS DE NOS PARTENAIRES PRO BONO

## Partenariat avec Groupama Protection Juridique

Les **juristes volontaires de Groupama Protection Juridique (GPJ)** interviennent aux côtés des juristes de Droits d'urgence depuis **janvier 2024**. Dans le cadre de ce partenariat, **deux volets d'action** ont été envisagés : d'une part, la participation des équipes de GPJ a des **permanences juridiques en lien avec l'accompagnement de victimes de violences conjugales** ; d'autre part, la mise en place d'une **permanence juridique téléphonique** assurée par les équipes de GPJ.

**14 juristes** sont intervenus au titre de ce partenariat et ont dédié **162h** de travail à Droits d'urgence.

### 1 PERMANENCE JURIDIQUE TÉLÉPHONIQUE

Cette **permanence juridique généraliste** est assurée par des juristes volontaires de GPJ **tous les jeudis après-midi, de 14h à 17h**. Elle permet aux personnes qui le souhaitent, et disposent d'une certaine autonomie dans leurs démarches, de pouvoir bénéficier d'informations juridiques adaptées dans le cadre d'**entretiens téléphoniques sur rendez-vous**. Ceux-ci sont pris par les points d'accès au droit coordonnés par Droits d'urgence et durent environ **20 minutes.**

En 2025, **174 entretiens** ont été réalisés par les juristes de GPJ, dans le cadre de **37 permanences téléphoniques**. Plus de **60%** des personnes informées étaient des femmes dont **12% étaient retraitées**. Comme pour 2024, ce dernier chiffre est intéressant car c'est un public que l'association capte d'ordinaire plus difficilement.

### 2 PERMANENCE JURIDIQUE ORIENTÉE VERS LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

En complément de la permanence téléphonique, GPJ a souhaité s'investir aux côtés des juristes de Droits d'urgence en matière de **lutte contre les violences conjugales**. Ainsi, **une fois par mois** les juristes de GPJ accompagnent les salarié·es de Droits d'urgence lors d'**entretiens juridiques en présentiel**. Ceux-ci se sont tenus au **Point d'accès au droit du 20e arrondissement** jusqu'en octobre 2024, puis au sein des locaux de la **Halte Aide aux Femmes Battues (HAFB)**, situés au **17, rue Mendelssohn, 75020 Paris.**

Composé d'un centre d'hébergement, le Foyer Louise Labé, et de l'accueil de jour Espace Solidarité Insertion (ESI), l'association HAFB reçoit et accompagne les femmes victimes de violences dans leur couple. Si la recherche d'un hébergement et la mise en sécurité constituent les premières priorités, un accompagnement adapté représente l'étape suivante vers un retour à une situation apaisée. L'accompagnement mis en place est à la fois individuel et pluridisciplinaire. Il peut prendre la forme d'un accompagnement matériel, social, psychologique ou juridique.

En 2025, **30 entretiens** au bénéfice **de 22 usagères** ont été réalisés dans le cadre de **12 permanences juridiques**. En raison de la spécificité du public accueilli lors de ces permanences, **chaque entretien est d'une durée d'une heure.**

# LES INTERVENTIONS DE NOS PARTENAIRES PRO BONO



## Partenariat avec le cabinet Osborne Clarke

Le partenariat entre le **cabinet Osborne Clarke** et Droits d'urgence a débuté en **septembre 2024**. Ce partenariat a permis la mise en place d'une **permanence juridique mensuelle, qui se tient le 4e jeudi du mois, de 9h30 à 12h**, au sein du Centre d'hébergement et de réinsertion sociale Laumière (« **CHRS Laumière** ») d'Emmaüs Solidarité, **situé au 20 avenue de Laumière, dans le 19e arrondissement**. Cette permanence a quant à elle débuté en mai 2024.

Le CHRS Laumière est dédié à l'accueil de femmes majeures isolées et possède aujourd'hui 46 places d'hébergement.

En 2025, **43 entretiens** ont été réalisés dans le cadre de **10 permanences juridiques**. Les avocat·es ont dédié **25h** de travail à Droits d'urgence dans le cadre de **10 interventions** distinctes.



## Partenariat avec le cabinet DLA Piper

Très engagée dans la lutte contre les violences conjugales depuis presque 20 ans, **Droits d'urgence a créé en avril 2021 une permanence juridique dédiée aux victimes de ces violences, en partenariat avec le cabinet DLA Piper**.

Dans la perspective de faire évoluer ce partenariat et pour tenir compte des besoins de l'association s'agissant de l'accompagnement des victimes, **le soutien du cabinet à Droits d'urgence s'est manifesté par l'aide au récit et l'accompagnement physique** des victimes de violences conjugales de la part des avocat·es du cabinet dans leurs démarches, auprès des forces de l'ordre notamment.

En 2025, **8 victimes ont été accompagnées par 5 avocat·es distinct·es** qui ont dédié **112 heures** de travail à Droits d'urgence.

# LES INTERVENTIONS DE NOS PARTENAIRES PRO BONO



## Un nouveau partenariat avec le cabinet Arsene Taxand

En février 2025, le cabinet Arsène Taxand et Droits d'urgence ont conclu un partenariat. Dans ce cadre, les avocat·es volontaires du cabinet interviennent aux côtés d'un·e juriste de l'association à l'occasion d'une permanence juridique organisée les **deuxièmes jeudis du mois, tous les deux mois, de 9h30 à 12h00.** Celle-ci se tient au sein du Centre d'hébergement et de réinsertion sociale Laumière (« **CHRS Laumière** ») **d'Emmaüs Solidarité, situé au 20 avenue de Laumière, dans le 19e arrondissement.**

ARSENE
TAXAND NETWORK

Le CHRS Laumière est dédié à l'accueil de femmes et possède aujourd'hui 46 places d'hébergement.

En 2025, **16 entretiens** ont été réalisés sur **4 permanences** juridiques. Les avocat·es ont dédié **10 heures** de travail à Droits d'urgence dans le cadre de **4 interventions** distinctes.

# LE DISPOSITIF PRO BONO

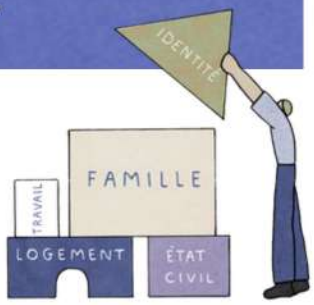
## LA FORMATION DES AVOCAT·ES ET JURISTES PRO BONO

Outre l'accompagnement systématique par la juriste référente de Droits d'urgence dont les avocat·es Pro Bono bénéficient lors des permanences juridiques, **des formations adaptées aux thématiques de droit rencontrées sur le terrain leur sont dispensées annuellement**. Ces thématiques portent sur l'entrée et le séjour des étrangers, les mesures d'éloignement et les voies de recours, voire, selon la nature du partenariat, sur une sensibilisation aux violences conjugales.

Dans le cadre de chaque partenariat Pro Bono, **des sessions de formation** d'une durée de **2 heures environ** sont organisées au sein des cabinets. Les formations ont lieu en présentiel et sont assurées par des **avocat·es spécialisé·es bénévoles ou des juristes salarié·es de Droits d'urgence.** Ainsi, chaque formation garantit aux avocat·es volontaires de bénéficier d'un apport initial de connaissances théoriques mais également très pratiques. A l'issue des formations, un support est remis aux avocat·es volontaires afin de les outiller davantage encore en vue de leur participation aux permanences juridiques.

En 2025, **15 formations** ont été délivrées dans le cadre des partenariats Pro Bono, soit **30 heures de formation** dispensées par des salarié·es et bénévoles de Droits d'urgence.

**11 formations ont été délivrées en droit des étrangers et 4 formations ont été délivrées sur la thématique des violences conjugales.**



## TÉMOIGNAGE DE L'ÉQUIPE DU CHRS TLEMCEN

*En tant que travailleuses sociales assurant le suivi social global des personnes, les permanences juridiques constituent un atout majeur dans nos accompagnements. Elles aident les personnes accompagnées à mieux comprendre leurs droits, les démarches à effectuer, et le cadre juridique auquel elles font face.*

*Cette permanence joue également un rôle important dans la prévention de l'isolement ou du non-recours aux droits. Elle apporte un accompagnement humain, bienveillant et accessible, essentiel pour des personnes parfois fragilisées par leur situation personnelle ou sociale.*

# TÉMOIGNAGES

## TÉMOIGNAGE DE NICOLAS NADER
### AVOCAT DU CABINET ORRICK

*Les permanences au CHU Pereire avec Droits d'urgence m'ont beaucoup appris. La présence essentielle de la juriste de Droits d'urgence m'a fait comprendre le mot "juste" ; juste trait entre la rigueur intellectuelle et la sollicitude empathique. La confrontation à la détresse montre du doigt toutes les difficultés que vivent des personnes à la rue et sans papiers, de jour comme de nuit. L'humain est mis à nu, de chaque côté du bureau : de l'un, souvent, le lourd exil, abandon d'un pays n'offrant que violence, pauvreté et absence de soins, de l'autre, l'exil temporaire hors de ma pratique juridique financière pour rejoindre le "vrai" monde.*

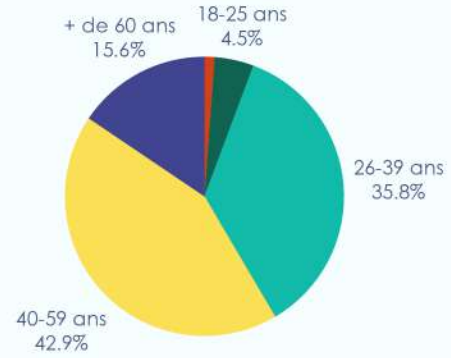
## TÉMOIGNAGE DE MATHILDE ZIMMERMAN
### JURISTE GROUPAMA PROTECTION JURIDIQUE

*Je trouve très utile et intéressant d'avoir l'opportunité de participer aux permanences en tant que gestionnaires de dossiers en protection juridique.*
*Ca nous sort de notre quotidien de gestion, et ça donne un aperçu plus concret des problématiques et des démarches auxquelles sont confrontés les usagers dans des situations qui correspondent parfois à ce qu'on voit dans nos dossiers. Cela permet d'avoir une approche plus "humaine" des problématiques.*

# LES PERMANENCES PRO BONO EN QUELQUES CHIFFRES

**58 %**

des personnes reçues lors des permanences sont des femmes. Une grande majorité d'entre elles ont entre 26 et 59 ans et sont célibataires.




Sur la totalité des personnes reçues, **près de 66% sont de nationalité extra européenne.** Parmi elles, environ 50% se trouvent en situation régulière sur le territoire français.







Les difficultés juridiques sont rencontrées depuis **plus d'une année dans 73%** des cas et depuis **plus de 6 ans dans 19% des cas.**

La juriste de Droits d'Urgence et les avocat·es volontaires réalisent **1,4 démarches** pour chaque usager·ère.

Sur la totalité des personnes reçues lors des permanences Pro Bono, **environ 34% ont une activité professionnelle déclarée** (salariat, travail précaire ou stage). Environ 15% exercent un travail non déclaré et un tiers sont sans aucune ressources.

S'agissant des problèmes de droit rencontrés, **64% des demandes sont relatives au droit des étrangers (séjour, asile, nationalité, éloignement), 13% relèvent du droit civil général, 6% du droit au logement, 6% du droit social et 5% du droit de la famille.**

DROITS D'URGENCE
L'ACCÈS AU DROIT EST UN DROIT

# BILAN DES PERMANENCES & STATISTIQUES COMPARATIVES

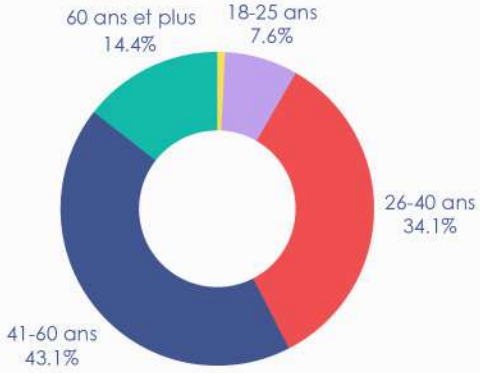


# BILAN DES PERMANENCES ET STATISTIQUES COMPARATIVES

## PUBLICS ET DOMAINES DE DROIT RENCONTRÉS

En **2025**, près de **53% d'hommes** ont été reçus dans le cadre des différentes permanences juridiques.

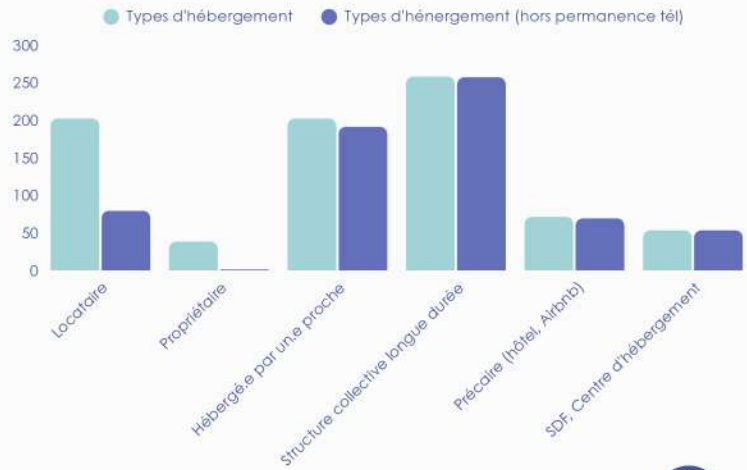
Sans les chiffres de la ligne téléphonique, les résultats montent à près de **57%** d'hommes. En effet, comme pour l'année précédente, la permanence téléphonique touche davantage les femmes (**61%**).




La très **grande majorité** des personnes rencontrées lors des permanences ont **entre 26 et 60 ans** (77% au total en 2025, 78% en 2024 et 84% en 2023).

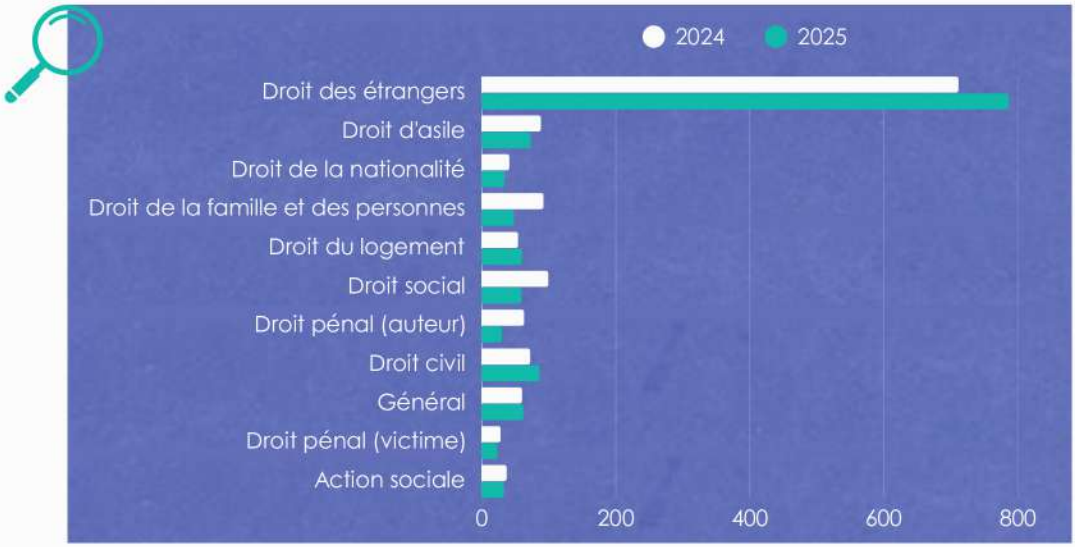
Nous constatons cependant une légère augmentation des usager·es de **plus de 60 ans** (13,1% en 2024, **14,4% en 2025**) et de **moins de 25 ans** (7% en 2024, **7,6% en 2025**).

Près de **77% des personnes reçues sont d'origine extra communautaire** (contre 76 % en 2024 et 95% en 2023) et **33% déclarent être sans ressources** (contre 30% en 2024 et 40% en 2023). Ces chiffres remontent respectivement à 95% et 39,7% si l'on exclut les résultats de la permanence téléphonique. Dans la même logique, **70%** des personnes reçues lors des permanences bénévoles et Pro Bono sont **sans logement personnel** mais **ce chiffre monte à 87,7% hors résultats de la permanence téléphonique.** Cette circonstance est attribuée au fait que nos permanences ont principalement lieu dans des centres d'accueil de jour ou d'hébergement.



# PUBLICS ET DOMAINES DE DROIT RENCONTRÉS

**60%** des entretiens concernent le **droit des étrangers** (séjour, éloignement). **Près d'un entretien sur 5** dans ce domaine concerne une problématique de renouvellement de titre de séjour.



## DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

Lors des entretiens que nous réalisons, nos juristes ont pour objectif de délivrer une information juridique claire, simplifiée et adaptée à la demande des personnes reçues. Le cas échéant, nous mettons en place des accompagnements voire des suivis de dossiers lorsque des recherches plus approfondies ou des démarches sont nécessaires aux fins de traiter au mieux chaque situation de droit, dans l'intérêt de nos bénéficiaires.

A cet égard, **des premières démarches ont été réalisées dans plus de 80% des cas**, correspondant principalement à la délivrance d'une information juridique, à une aide dans la constitution de dossiers ou à des saisines de l'administration. Les **réorientations extérieures** concernaient quant à elles environ **3% des situations** (soit une baisse par rapport à 2024, 6%). Cela permet d'affirmer que les permanences de Droits d'urgence sont bien identifiées par notre public cible et que nos actions lui sont adaptées.

**Au total,** sur l'ensemble des permanences Pro Bono et bénévoles, **1420 actions** ont été réalisées ou entreprises en 2025 **à destination de 1154 usager·ères.** Cela représente, en moyenne, près d'1,3 actions par personne. En 2025, **1157** de ces actions constituaient des **premières démarches. A noter qu'en 2025, les bénévoles et volontaires Pro Bono ont réalisé 8 fois plus d'appels qu'en 2024 et près de deux fois plus de courriers.**



# BILAN DES PERMANENCES ET STATISTIQUES COMPARATIVES

## PERMANENCES VIOLENCES CONJUGALES

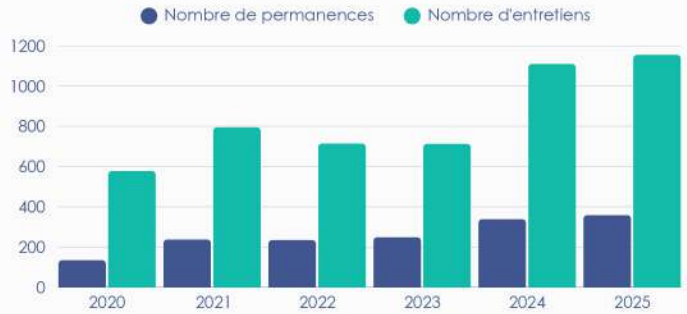
La particularité des permanences dédiées aux victimes de violences conjugales est qu'elles amènent à effectuer de nombreuses actions et démarches administratives, afin que les victimes puissent bénéficier d'un **accompagnement complet**. Cela peut aller de l'aide à la rédaction d'un récit, jusqu'à la mise à l'abri, en passant par des demandes de domiciliation administrative, en plus des démarches juridiques habituelles.

Par ailleurs et dans la perspective d'une prise en charge globale des victimes, nous n'hésitons pas à réorienter les personnes reçues vers des professionnel·les de santé, des travailleuses et travailleurs sociaux ou tout autre professionnel·le susceptible de pouvoir les accompagner dans leurs démarches.

Ainsi, en 2025, ce sont **30** personnes qui ont été reçues dans le cadre de ces permanences. Leur prise en charge a nécessité près de **75 actions** de la part de Droits d'urgence, parmi lesquelles **75% de premières démarches** pour les aider à sortir des violences.

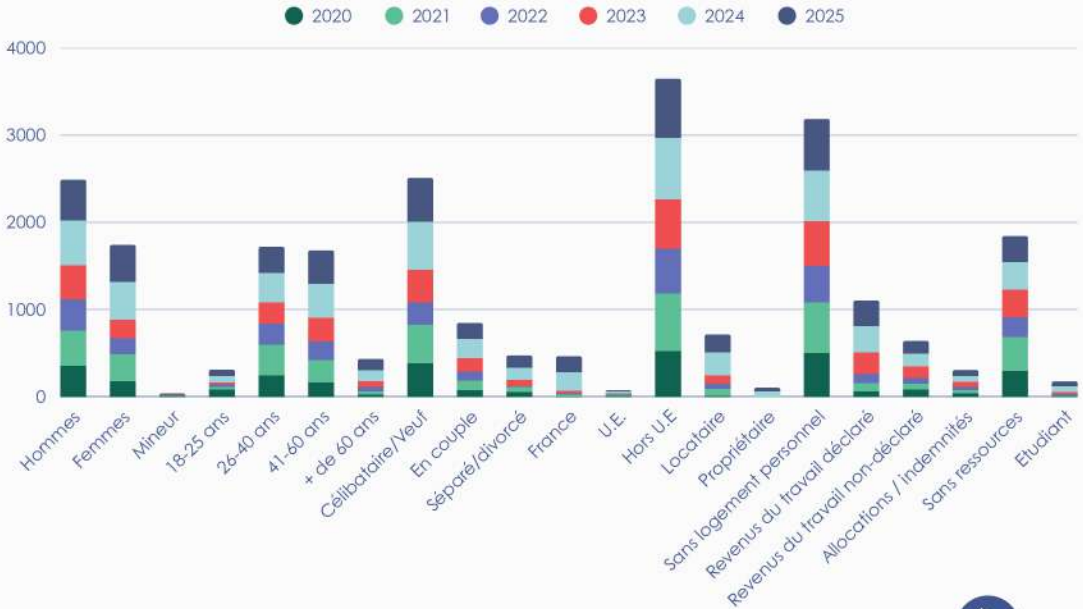
# BILAN D'ACTIVITÉ 2020 À 2025

Depuis plusieurs années, les juristes sont confronté·es à une **importante mutation de leur métier**, notamment en raison de la **dématérialisation des démarches administratives** et de la **complexification du droit**. Ce constat est d'autant plus vrai s'agissant du droit des étrangers, qui a connu récemment de nombreuses réformes, le rendant de plus en plus technique et inaccessible, aux dépens des personnes concernées. Cela rend la mission de Droits d'urgence d'autant plus nécessaire.



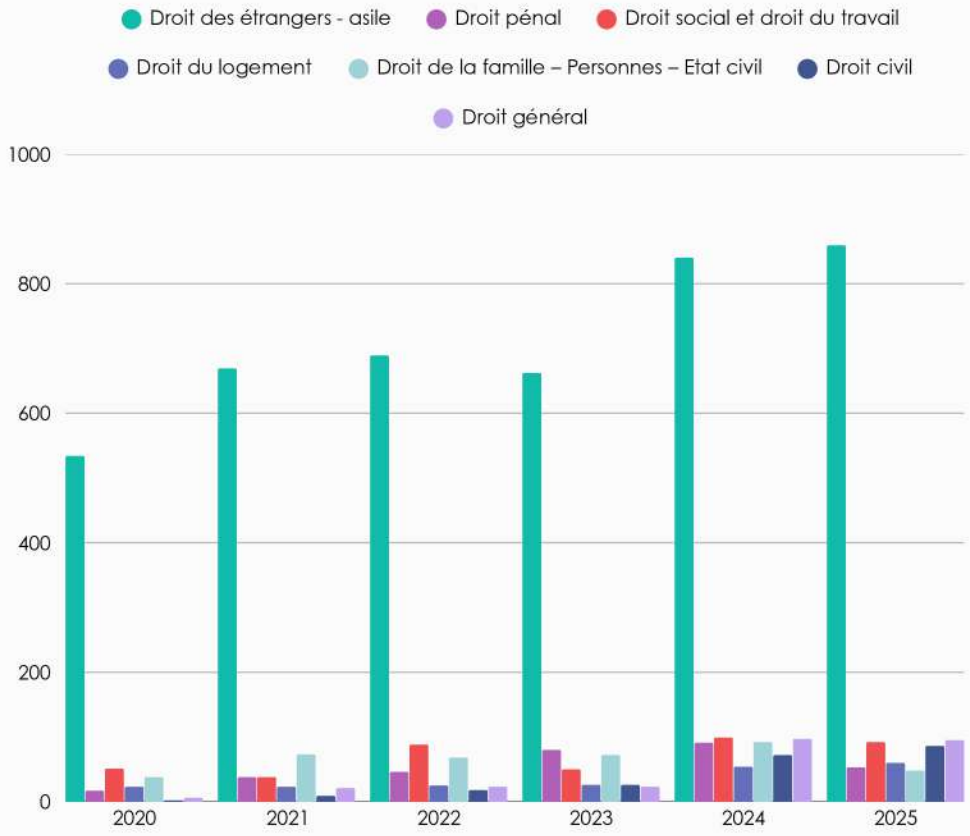

**De 2020 à 2025, 1549 permanences et 5060 entretiens ont eu lieu.**

Depuis 2020, nous constatons que le **profil des personnes reçues est relativement similaire.** Ainsi, il s'agit le plus souvent d'hommes sur les permanences en structure, dont l'âge se situe entre 26 et 60 ans. Les personnes sont plus souvent célibataires et d'origine extra communautaire. Enfin, elles se trouvent majoritairement sans logement personnel et sans ressources.



Depuis 2020, le **droit des étrangers au sens large** (séjour, éloignement, nationalité, asile) constitue le principal domaine abordé lors des permanences. Il représente systématiquement entre deux tiers et trois quarts des demandes, atteignant **69 % en 2025**.

S'agissant des autres domaines juridiques, les demandes en droit social, droit du logement, droit civil et en droit général restent globalement stables depuis 2024. On observe néanmoins, de manière générale, **une légère progression des besoins juridiques relevant du droit privé dans son ensemble**.




Les démarches effectuées sont principalement de la constitution de dossier. **La diminution des accompagnements physiques se maintient en raison de la fermeture des administrations.** Enfin, les différentes saisines (administrations, juridictions et autres) constituent une grande part des démarches, celles-ci étant souvent nécessaires à la résolution ou à la compréhension d'une problématique juridique.

# SOUTIENS FINANCIERS

Pour soutenir la mise en place et le développement de ses activités, le pôle Vie associative de Droits d'urgence bénéficie de plusieurs sources de financements, publiques comme privées.
S'agissant des permanences juridiques et des ateliers mis en place, Droits d'urgence est financièrement soutenue par :

La Direction Régionale Interdépartementale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DRIEETS)

MINISTÈRES TERRITOIRES ÉCOLOGIE LOGEMENT
Liberté Égalité Fraternité

Le Fonds de dotation du Barreau de Paris Solidarité

BARREAU DE PARIS Solidarité

La Fondation des Solidarités Urbaines

Fondation des solidarités urbaines

La Direction des Solidarités de la Ville de Paris (DSOL)

La Ville de Paris (DDCT) et la Préfecture d'île-de-France au titre de la Politique de la Ville

PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
Liberté Égalité Fraternité

PARIS

Matignon

PREMIER MINISTRE
Liberté Égalité Fraternité

Le Fonds de Développement pour la Vie Associative (FDVA 1 et 2)

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté Égalité Fraternité

Droits d'urgence bénéficie aussi des **dons financiers de ses partenaires Pro Bono** :

Le cabinet d'avocats Latham & Watkins LATHAM&WATKINS

Le cabinet d'avocats Bredin Prat BREDIN PRAT

Le cabinet d'avocats Arsene Taxand ARSENE

Le cabinet d'avocats Orrick orrick

Le cabinet d'avocats Gide Loyrette Nouel GIDE PRO BONO

Le cabinet d'avocats DLA Piper DLA PIPER

Le cabinet d'avocats Ashurst Ashurst

Le cabinet d'avocats Hogan Lovells Hogan Lovells

Le cabinet Willkie Farr & Gallagher WILLKIE FARR & GALLAGHER LLP

Le cabinet Osborne Clarke Osborne Clarke

L'assureur spécialisé Groupama Protection Juridique Groupama PROTECTION JURIDIQUE